

PV approuvé lors de la réunion du
CM du 22 /05/2025
PV affiché le 23 /05/2025

Procès-Verbal valant compte-rendu de la réunion du
Conseil Municipal du 10 avril 2025.

Présents : RÉSONET Danielle, MALVAL Élodie, BARRIER David, BERGER Serge, , DUBOIS Sandrine, PAQUET Daniel, PARIS Leïla ,TRAVERS Baptiste.
DIVAY Thibaut, arrivé à 20h30, n'a pas pris part au vote du point 1.

Absents excusés ayant donné pouvoir: MIGNOT Hervé à Danielle RESONET, RIMBAULT Éric à Elodie MALVAL.

Secrétaire de séance : Leïla PARIS.

Madame le Maire fait approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 mars 2025.

1-VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

delib 2025 04 10

Mme le Maire rappelle que les taux d'imposition ont été réévalués en 2024 et s'établissent comme suit

- Taxe foncière (bâti) : 36.14 %
- Taxe foncière (non bâti) : 37.79 %
- Taxe d'habitation : 13.66 %

Madame le Maire propose de ne pas augmenter en 2025.

Entendu les explications de Mme le Maire, le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition comme suit :

	bases 2025	prévisionnelles		produit attendu
TFB		329 700 €	36,14%	119 154 €
TFNB		31 500 €	37,79%	11 904 €
TH		9 500 €	13,66%	1 298 €
TOTAL				132 356 €

Présents 8
Votants : 10
Pour : 10
Contre ; /
Abstention

2-PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS 2025

Madame le Maire présente les budgets 2025.

Budget Commune délib 2025 04 11

FONCTIONNEMENT	Vote 2025
011- Charges à caractère général	84 974,71
012- Charges de personnel	100 200,00
014- Atténuation de produits	5 298,00
65- Autres produits de gestion courante	164 850,26
66- Charges financières	13 500,00
67- Charges spécifiques	100,00
023- virement à la section de fonctionnement	37 000,00
Dépenses d'ordre	2 415,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	408 337,97

FONCTIONNEMENT	Vote 2025
70- Produits des services	1 600,00
73- Impôts et taxes	199 643,00
74- Dotations et subventions	117 711,00
75- Autres produits de gestion courante	10 010,00
76- Produits financiers	5,00
77- Produits spécifiques	100,00
013- Atténuation de charge	
Excédent de fonctionnement reporté	69 268,97
Recettes d'ordre (travaux de plantation réalisés en régie)	10 000,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	408 337,97

INVESTISSEMENT	Vote 2025
001-Déficit d'investis reporté	88 328,51
16- Rembours emprunts	52 000,00
204 – Subvention d'équipement versées- Amortis dépenses RIPAME et EPU	54 000,00
21 – achats et travaux	485 708,19
Travaux sur le réseau EPU	2 124,00
Réfection « pont du Bois Péan » et voirie Chemin de la touche	19 234,84
Aménagement du bourg rte du verger Signalisation des écluses	458 349,35
Projet énergies renouvelables-études	1 000,00
Dépenses d'ordre (travaux de plantation réalisés en régie)	5 000,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	690 036,70

INVESTISSEMENT	Vote 2025
10222 -FCTVA	4 500,00
10226- Taxe d'aménagement	3 000,00
Travaux sur le réseau EPU	7 510,20
1068 – excédent de fonctionnement capitalisé	100 000,00
13- revers <u>subv</u> perçues par le RPE	
1323- subventions du département travaux rte du verger)	54 284,00
13241-subventions Vitré Co -énergies <u>renouvel.</u>	1 500,00
13241-subventions Vitré Co- rte du verger	100 000,00
13462- solde fonds concours Vitré Co pour travaux de voirie	3 000,00
13361- DETR	26 827,50
16-emprunt	350 000,00
Recettes d'ordre amortissement	2 415,00
Virement de la section de fonctionnement	37 000,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	690 036,70

Budget La lande 2 délib 2025 04 12

DEPENSES de fonctionnement	Vote 2025
6015 - terrain	
6045 -études	5 820,00
605 - travaux	61 176,35
627-service bancaire	
6353 – taxes	
65888- autres charges	5,00
66111- intérêts de l'emprunt	
TOTAL DEPENSES REELLES	67 001,35

DEPENSES D'ORDRE	Vote 2025
002-déficit	
608-frais accessoire	
71355-variation des stocks	61 943,29
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	61 943,29

TOTAL DEPENSES 128 944,64

RECETTES de fonctionnement	Vote 2025
7015 – vente de terrains	65 386,00
7552 –subvention du budget général	42 350,26
7588-autres dépenses	5,00
002-excédent de fonctionnement reporté	21 203,38
TOTAL RECETTES REELLES	128 944,64

RECETTES D'ORDRE	Vote 2025
71355-variation des stocks	0
TOTAL RECETTES D'ORDRE	0
TOTAL RECETTES	128 944,64

Dépense d'investissement	réalisé
Déficit reporté	61 943,29
3355- écriture d'ordre - travaux emprunt	
TOTAL DEPENSES	61 943,29

Recettes d'investissement	réalisé
16 - emprunt	
3555-écriture d'ordre - travaux	61 943,29
TOTAL RECETTES	61 943,29

Présents :9
Votants :11
Pour :11
Contre :
Abstention

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, valide les budgets 2025.

3- ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025 délib 2025_04_13

Madame le Maire présente les demandes de subvention de fonctionnement déposées par les associations pour 2025.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les demandes de subventions, décide à l'unanimité d'attribuer la somme suivante aux associations, les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal 2025.

	2025
ADMR	120.00
AMICALE DES COMBATTANTS	100.00
LES AMIS DE LA GENDARMERIE	100.00
APEL	952.00
CAL	2 200.00
CLUB DU BONHEUR	260.00
EPISOL	100.00
OML foot	500.00
OML Volley	300.00
RTLTV	200.00
LA RUCHE CSF	8 000.00
Jeunes Agriculteurs 35	350.00

Les Jeunes Agriculteurs 35 sollicitent une subvention exceptionnelle cette année car la 70^{ème} Fête Départementale de l'Agriculture se déroulera à Val d'Izé les 23 et 24 août.

Une étudiante de la commune a également sollicité une aide pour un stage au Sénégal dans le cadre de ses études, le Conseil Municipal ne souhaite pas y donner de suite favorable.

Présents :9 Votants :11 Pour :11 Contre : Abstention :
--

4- CONVENTION ADS AVENANT N°2 délib 2025_04_14

Madame le Maire expose qu'il y a lieu de modifier la convention ADS pour tenir compte des modifications validées en Conseil communautaire le 20 mars 2025 :

- la modification de la cotation des actes d'urbanisme
- l'instruction des enseignes

Pour information, 1 PC équivaut à 170 euros.

Le coût du service sera réparti entre les adhérents en fonction des actes réalisés sur l'année selon la cotation suivante :

- permis de construire : 1 EPC
 - permis de construire modificatif : 0.5 EPC
 - transfert de permis de construire : 0.5 EPC

 - déclaration préalable : 0.7 EPC
 - déclaration préalable modificative : 0.35 EPC
 - transfert de déclaration préalable : 0.35 EPC

 - permis d'aménager : 2 EPC
 - permis d'aménager modificatif : 1 EPC
-
- transfert de permis d'aménager : 1 EPC

 - certificat d'urbanisme a : 0.2 EPC
 - certificat d'urbanisme b : 0.4 EPC

 - permis de démolir : 0.8 EPC.

 - Dispositifs publicitaires, d'enseignes, pré-enseignes : 0.8 EPC.

La modification prendra effet au 1^{er} mai 2025.

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Présents :9
Votants :11
Pour :11
Contre :
Abstention :

5- AMENAGEMENT DE LA ROUTE DU VERGER MODIFICATION N°2 LOT 2 ESPACES VERTS **délib 2025_04_15**

Madame le Maire présente les modifications apportées au marché « espaces verts » signé avec l'entreprise SERRAND :

- Engazonnement complémentaire réserve incendie : 760 m²

le marché initial est de 28 500€ HT 34 200 € ttc
avenant 1 est de 1 496.10€ HT soit 1 795.32€ ttc
avenant 2 est de 1 140.00€ HT soit 1 368.00€ ttc

le nouveau marché est de 31 136.10€ HT soit 37 363.32€ ttc

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, autorise le maire à signer cette modification et les documents s'y rapportant.

Présents :9
Votants :11
Pour :11
Contre :
Abstention :

Madame le Maire déplore le vol d'arbustes et de plantes ainsi que l'incivisme de certains automobilistes qui roulent sur les pelouses.

QUESTIONS DIVERSES

Candidatures pour la reprise du bar des bruyères.

Madame le Maire signale qu'une nouvelle candidature a été reçue le 9 avril, ce qui porte à 3 candidats à la reprise

Application « mon village »

Madame le Maire informe que l'application présentée lors du dernier Conseil Municipal est en fonctionnement, elle permettra d'améliorer la communication de la mairie mais également des associations et des commerçants.

Projet Culture

La commune et Vitré Communauté ont engagé un partenariat pour une exposition de photos en extérieur, l'artiste qui sera exposé est Amaury Da Cunha, 3 communes sont partenaires dans ce projet : Taillis , Landavran et la Selle Guerchaise.

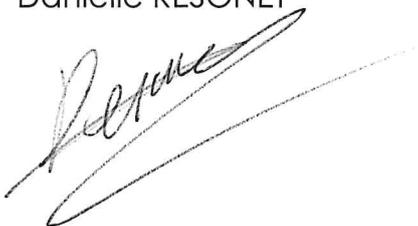
Le circuit a été défini avec la responsable de l'artothèque, le régisseur chargé du projet et la mairie, il suivra principalement le circuit de randonnée de Vitré Communauté à l'intérieur du bourg.

L'installation de la dizaine de panneaux sera à faire en mai pour une inauguration en juin, Cette exposition sera en place du 6 juin 2025 au 15 mai 2026.

La cérémonie commémorative du 8 mai 1945 se déroulera à Landavran cette année.

La séance est levée à 22h00

Le Maire
Danielle RESONET



Le secrétaire
Leïla PARIS

